

L'empathie ou le politiquement correct.

Christian Mormont (Liège)

Le mot empathie n'est certes pas très récent (il serait la traduction [d'abord en anglais par transposition du grec] d'un mot allemand [*Einführung*, « ressenti de l'intérieur »] créé, au XIXe siècle, par le philosophe R. Vischer) mais il ne s'est répandu qu'assez récemment et est, aujourd'hui, un mot passe-partout : il faut faire preuve d'empathie pour la victime, il faut apprendre l'empathie au délinquant sexuel qui est supposé en manquer, il faut former le thérapeute à l'empathie, les professionnels soulignent son importance, les médias, jusqu'à la presse de kiosque de gare et de salon de coiffure, s'en emparent. Les recherches concernant ou impliquant l'empathie sont nombreuses.

Ce mot n'est pas devenu vulgaire parce qu'il désignait un objet banal bien défini et avait ainsi une fonction opératoire utile et usuelle. Il est devenu vulgaire parce que son halo sémantique intuitif est positivement coloré et suffisamment flou pour héberger des sens multiples que ni le locuteur ni le récepteur ne doivent connaître avec précision pour communiquer.

Lorsque l'empathie devient un concept de travail pour des professionnels qui cherchent à décrire des faits psychologiques et relationnels, des liens de causalité, des propriétés, des troubles, des manques, des remèdes, il est nécessaire de fixer conventionnellement la signification précise que l'on attribue au mot dans un champ déterminé. Ce qui autorise que le mot soit pris dans des acceptions différentes selon les conventions choisies, et cela se rencontre fréquemment dans le monde des spécialistes, comme nous allons le voir plus loin.

Ainsi, pour satisfaire aux exigences d'une communication simple et rigoureuse dans notre domaine clinique, il conviendrait de s'arrêter à une signification spécifique efficace, découpée dans le champ du langage par un double processus de différenciation d'avec les concepts connexes, et d'attribution d'un contenu propre qui éviterait redondance et confusion avec des contenus voisins.

On peut se demander si le mot « empathie » dit autre chose que ce que les besoins de la communication humaine ont, par ailleurs, créé comme vocables : sympathie, altruisme, compassion, pitié, résonance, voire contagion, émotionnelle, etc. En fait, et à la différence de l'empathie, tous ces mots indiquent un partage affectif, émotionnel avec l'autre et souvent une intentionnalité (chercher le mieux pour l'autre) qui diminuent la distance interpersonnelle dans une mise en commun, une communion, une (con)fusion partielle, où le moi perd un peu de son identité. Alors que l'empathie ne requiert pas que l'on ressente ce que l'autre ressent ni que l'on soit touché émotionnellement. Elle n'implique pas qu'une part du moi s'aliène en se fondant dans une partie du moi de l'autre, elle requiert l'effacement du moi de l'intervenant, effacement grâce auquel ce dernier renonce à s'affirmer et se consacre à la découverte de l'altérité de l'autre.

Concrètement, la plus grande source d'imprécision qui affecte ce champ, vient de la confusion de l'empathie avec l'identification, mécanisme qui consiste soit à rendre l'autre identique à soi, soit à se rendre identique à l'autre, et qui, dans la vie courante, se traduit par « se mettre à la place de l'autre ». Se mettre à la place de l'autre est, souvent et à tort, considéré comme l'essence de l'empathie (comme le font entendre les premières définitions des dictionnaires), alors qu'elle en est l'antithèse : se mettre à la place de l'autre implique la suppression de l'autre (et de la relation à l'autre), car si je suis à sa place, où est-il, lui ?

Dans l'usage, l'identification –se mettre à la place de l'autre-, mécanisme essentiel à la reconnaissance du semblable et à la solidarité avec lui, est l'expression la plus spontanée et la plus spontanément intelligible du souci bienveillant que l'on a de l'autre et qui est ce que le mot empathie apporte au moins partiellement. Si bien que le « se mettre à la place » recouvre, dissimule ce que serait l'empathie.

Par ailleurs, des « scientifiques » se sont malheureusement emparés du mot pour le charger de tant de sens non-spécifiques, qu'il perd tout intérêt pour spécifier un aspect important de la relation.

Et d'abord, en en faisant une caractéristique animale. Elle serait « une compétence naturelle chez tout animal dont les liens sociaux sont nécessaires pour le bien-être et la survie (Decety et Svetlova, 2012). Cette compétence est en réalité composée de plusieurs aptitudes : (1) le partage affectif (capacité à être émotionnellement stimulé par les émotions des autres) ; (2) la compréhension empathique (prise de conscience de ces émotions tierces) ; (3) la préoccupation empathique (motivation à augmenter le bien-être d'autrui) ; (4) l'empathie cognitive ou la théorie de l'esprit (capacité à inférer ce que pourrait penser et ressentir autrui). Ces aptitudes sont développées à différents degrés, mais l'ensemble semble nécessaire pour ceux qui se destinent à une profession de santé. En effet, l'empathie est au cœur de la relation soignant-soigné, d'autant plus en psychologie clinique où l'empathie semble un levier obligé. Pour le psychologue, l'empathie est généralement définie comme l'ensemble des aptitudes citées ci-dessus mais elle est le plus souvent opérationnalisée sous son angle communicationnel. Une « communication empathique » implique du professionnel d'utiliser divers indices sensoriels pour faire des inférences concernant le vécu de son patient (Halpern, 2012). » (Heywang, 2019).

L'empathie ainsi conçue ne désigne plus rien de précis et mobilise des concepts définis d'une façon qui s'écarte du langage consensuel des professionnels de la relation clinique. Le partage affectif ramené à la capacité d'être stimulé émotionnellement, la compréhension rabaissée au rang de prise de conscience des émotions, la préoccupation empathique se substituant à ce que l'on qualifie habituellement de sympathie et l'empathie cognitive qui, d'une certaine façon, est le négatif de l'empathie. Quant à la communication empathique, elle est l'exploitation de ce que j'ai appelé ailleurs, une astrologie rapprochée, à savoir la lecture de signes, non-verbaux ici, astraux là, dont la recherche a démontré répétitivement la validité contestable, notamment à cause de l'absence de marqueurs diacritiques qui indiquent la manière dont les signes non-verbaux doivent être compris.

L'empathie en ce qu'elle a de plus singulier consiste en une ouverture à l'altérité, un intérêt respectueux (proche de ce que Rogers appelait l'acceptation inconditionnelle) pour qui est et ce qu'est l'autre, et que je ne puis connaître sans qu'il ne me l'ait communiqué. L'empathie repose sur l'aveu de mon ignorance intrinsèque de ce que pense, ressent, désire l'autre, ignorance qui mobilise l'attention délibérée que je porte à cette *terra incognita*. L'empathie ne nécessite pas, pas plus que toute relation thérapeutique, que je comprenne

intellectuellement l'autre (et son problème), pour autant que celui-ci se sente compris (et encore !). Elle n'implique pas que j'éprouve et/ou partage l'émotion de l'autre. Elle s'oppose à l'interprétation hasardeuse, sur base d'imaginaire, d'idéalisation et de fantasmes, de signes polysémiques (non verbaux) aux contenus indécidables. Elle réduit le risque d'abus de pouvoir sous la forme à la fois d'emprise et de bienfaisance contraignante.

L'empathie n'est pas une vertu, elle n'est moralement ni bonne ni mauvaise. Elle peut s'associer, selon la personnalité de celui qui la vit ou selon les circonstances, à la sympathie (désir d'apporter un mieux à l'autre) ou à l'exploitation, comme cela s'observe chez certains psychopathes et certains pervers, dont des pédophiles. Elle n'est pas destinée exclusivement à la victime, au faible, au « bon »: le professionnel devrait en manifester autant à l'égard du délinquant, du criminel. (Dire cela, n'est pas politiquement correct).

Si l'on n'y prend garde, tout devient empathie et l'empathie est partout ! Autrement dit, elle n'existe plus.

Cette dégradation de l'empathie se trouve illustrée de façon exemplaire dans le domaine de la délinquance sexuelle, par la place qu'elle prend indument dans l'analyse du comportement délinquant, dans le rapport à la victime, dans le traitement du délinquant et dans l'évaluation du risque de récidive.

Bien que l'empathie pour les victimes soit sans rapport privilégié avec la récidive, comme l'a prouvé Hanson (2005), il n'empêche, comme le fait remarquer et s'en étonne J. CRAISSATI (parmi d'autres), une auteur anglaise (*Should we worry about sex offenders who deny their offences ? Probation Journal*, 2015, 62, 395-40), il n'empêche que la « formation » à l'empathie continue à faire partie de l'immense majorité des programmes de prévention de la récidive chez les délinquants sexuels.

Mais, outre les délinquants, il faut aussi former les intervenants, les thérapeutes, les policiers, etc, à l'empathie. Ce qui amène à la question : l'empathie est-elle une capacité innée, naturelle (la conception de l'empathie comme compétence naturelle de l'animal peut le faire penser)? Est-elle spontanée ou peut-elle être mobilisée délibérément ? Peut-elle être apprise ?

Sans en revenir au débat sur l'inné et l'acquis, et en ne souhaitant pas étendre l'empathie à une fonction animale qui ne laisse guère de place possible à « l'intérêt respectueux pour l'altérité », on peut entendre que certaines attitudes mentales et relationnelles puissent être influencées par l'apprentissage mais aussi par la culture de l'intériorité, par la maturation, par les préoccupations morales et éthiques, par la volonté. Ainsi, l'empathie peut-elle probablement être développée, renforcée chez celui qui choisit d'apporter de l'aide à autrui et qui estime que l'effacement de soi, plutôt que son affirmation, est le paradigme de l'intervention.

Les programmes de prise en charge des délinquants sexuels mettent cependant en évidence les problèmes que soulève l'opérationnalisation de l'apprentissage de l'empathie, celle-ci étant pour les besoins de l'apprentissage, disséquée en unités cognitives et/ou comportementales. On peut former du personnel d'accueil, des vendeurs, des geishas, des psychologues à adopter des comportements favorables aux objectifs poursuivis. Et, sans doute, cela est-il efficace dans le cadre de relations superficielles limitées à des échanges utilitaires. Le vendeur ainsi formé vend plus ! On peut apprendre au délinquant sexuel un discours et des attitudes « empathiques » qui le feront apparaître moins égocentrique et moins égoïste, mais dans quelle mesure cela est-il autre chose qu'un discours appris ? Dans quelle mesure ce discours est-il réellement intégré à la façon d'interagir avec l'autre ? N'y a-t-il pas un risque élevé que le partenaire, je vais dire la victime de ce comportement « empathique » manifesté par le formé (délinquant ou intervenant), fasse l'expérience que nous avons tous faite :

l'expérience de l'inauthenticité. Celle qu'on évoquera en parlant de « sourire de circonstance », « d'amabilité commerciale », « d'intérêt de façade ». Cette expérience d'inauthenticité a toujours quelque chose de blessant et laisse le sentiment pénible d'avoir été dupé, manipulé. L'escroquerie à l'empathie est rentable pour l'intervenant-escroc : il n'en retire ni honte ni culpabilité mais au contraire la conviction de sa bienveillance et de sa bienfaisance, la paix de la conscience et l'approbation des apôtres du politiquement correct. Quant aux escroqués, *vae victis*, malheur à eux !

Post scriptum : Je tiens à préciser que l'intention de mon propos n'est pas la discussion sémantique ou lexicologique tatillonne. Ma préoccupation est de conserver la possibilité de distinguer l'empathie, cette manière particulière d'appréhender l'autre, des autres modalités de la relation telles que la sympathie et l'identification. Et de préserver ainsi ce que l'empathie a d'unique et d'irremplaçable.